



SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL

LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO // OPP.CA

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires,
la sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Servir notre province en
protégeant ses citoyens,
en faisant prévaloir la
loi et en préservant
la sûreté publique.

NOS VALEURS

Servir avec
**FIERTÉ,
PROFESSIONNALISME
& HONNEUR**

Interagir avec
**RESPECT,
COMPASSION
& ÉQUITÉ**

Montrer la voie avec
**INTÉGRITÉ,
HONNÊTETÉ
& COURAGE**



Toujours dévoués aux choses justes à juste raison

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Au nom de l'équipe de commandement du commissaire et de tous les membres de la Police provinciale, j'ai le plaisir de présenter le Rapport annuel 2024 de la Police provinciale de l'Ontario. Le présent rapport met en lumière les multiples façons dont les membres de la Police provinciale ont fièrement servi l'ensemble de notre province en 2024 en protégeant ses citoyens, en faisant prévaloir la loi et en préservant la sécurité publique. Ce rapport s'aligne sur les priorités énoncées dans notre Plan stratégique 2023-2025, à savoir « Notre personnel, notre profession et nos collectivités » et réitère notre engagement commun à répondre aux besoins de la population de l'Ontario.

En 2024, la Police provinciale a commémoré un jalon important de son histoire en célébrant le 50^e anniversaire de l'arrivée des premières agentes dans ses rangs. Tout au long de l'année, nous avons honoré et célébré les pionnières qui ont rejoint la Police provinciale pour la première fois il y a 50 ans, ainsi que les femmes qui leur ont succédé. Ces célébrations nous aident à continuer d'inspirer la fierté au sein de notre organisation, à cerner et à éliminer les entraves à une carrière au sein de la police, et, nous l'espérons, à inspirer les femmes à se joindre à la Police provinciale de l'Ontario.

Nos membres sont restés fidèles à leur engagement à promouvoir la sécurité de la circulation et à protéger les vies sur les routes, les sentiers et les voies navigables de l'Ontario. En 2024, les membres de la Police provinciale ont effectué plus de 43 000 contrôles dans le cadre du programme RIDE (Reduce Impaired Driving Everywhere) à travers la province. Ces campagnes ont contribué aux plus de 11 500 accusations de conduite avec facultés affaiblies que nos membres ont portées cette année.

Notre engagement à l'égard de la lutte contre les armes à feu, les bandes, le crime organisé et les drogues illégales en Ontario est demeuré immuable. La Police provinciale a retiré des drogues illégales d'une valeur supérieure à 110 millions de dollars des collectivités et saisi plus de 1 450 armes et armes à feu dans le cadre de projets et grâce aux équipes du Bureau de la lutte contre le crime organisé, dont l'Unité de lutte contre la criminalité de rue dans la collectivité. En 2024, l'Équipe provinciale de lutte contre le vol d'automobiles et la criminalité dans l'industrie du remorquage des véhicules (LVACIRV) a retrouvé plus de 1 400 véhicules volés, représentant une valeur totale supérieure à 120 millions de dollars.

Dans le cadre de la Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet, dirigée par la Police provinciale, nos membres ont identifié et arrêté des personnes qui produisaient, possédaient et distribuaient du matériel relatif aux abus sexuels envers les enfants. Grâce aux projets Aquatic et Orchard, 547 accusations ont été portées contre 105



personnes, 920 appareils ont été saisis et 43 survivantes et survivants ont obtenu de l'aide. La Stratégie provinciale des opérations policières conjuguées axées sur les renseignements pour la lutte contre la traite des personnes a mené 35 enquêtes proactives qui ont abouti à un total de 264 accusations, dont 214 infractions liées à la traite des personnes et 50 autres infractions au Code criminel.

En réponse à l'évolution des besoins de la collectivité en matière de sécurité, nous avons consolidé notre capacité de gestion des urgences en transformant 198 postes à temps partiel au sein de l'Équipe d'intervention en cas d'urgence en postes à temps plein. En outre, 200 membres du personnel ont rejoint l'Unité du maintien de l'ordre public, qui a été déployée dans le cadre de 27 événements à travers la province, dont 24 déploiements en soutien à cinq autres services de police.

Les mesures d'amélioration apportées à la Brigade de recherche des fugitifs ont permis de procéder à l'arrestation de plus de 1 500 récidivistes violents en 2024, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2023. Dans le cadre de notre engagement continu à améliorer la sécurité de nos membres et à réduire le taux de récidivisme chez les délinquants, la nouvelle Équipe d'aide pour les mises en liberté sous caution a introduit des outils destinés à renforcer notre Programme de gestion et d'arrestation des délinquants. Il s'agit notamment du Tableau de bord provincial pour le respect des conditions de mise en liberté sous caution, du Tableau de bord pour les personnes recherchées et du Tableau de bord pour la gestion des délinquants. Ces outils contribuent à alerter les membres au sujet des délinquants recherchés et des délinquants en liberté judiciaire qui doivent faire l'objet d'une surveillance policière accrue. En 2024, les membres de la Police provinciale ont rempli plus de 3 100 rapports de respect des conditions de mise en liberté et ont porté plus de 7 600 accusations pour non respect des ordonnances de mise en liberté.

Afin de mieux soutenir nos membres dans le travail essentiel qu'ils font au quotidien, le bien être et la santé mentale sont restés au cœur de nos préoccupations en 2024. Aussi avons nous ajouté sept nouveaux cliniciens en santé mentale qui offrent un soutien accessible et confidentiel aux membres de la Police provinciale.

En 2024, notre organisation a procédé à l'embauche et à la formation de plus de 400 nouvelles recrues, de 100 agentes et agents de police d'expérience, de 50 nouveaux membres du Programme des cadets, de 120 nouveaux membres auxiliaires ainsi que des professionnels nouvellement recrutés à titre de personnel civil de soutien.

J'éprouve une grande fierté en portant un regard sur ce que notre organisation accompli au cours de l'année écoulée grâce au dévouement inconditionnel de nos membres. Ces membres ont continué à faire preuve d'un dévouement infaillible à l'égard de la sécurité des collectivités au service desquelles nous sommes et de la sûreté de la province de l'Ontario. Alors que notre personnel continue de se montrer à la hauteur de nouveaux défis et de fortifier les réussites antérieures, je suis impatient de voir les réalisations qui nous attendent au cours de l'année prochaine et des années à venir.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO (POLICE PROVINCIALE) EST DÉSORMAIS EN LIGNE.



POUR CONSULTER LE RAPPORT ANNUEL 2024 DE LA POLICE PROVINCIALE DANS SON INTÉGRALITÉ, VEUILLEZ VISITER LE SITE :
OPP.CA/AR2024

NOTRE ORGANISATION

Le commissaire est le membre le plus haut placé de la Police provinciale et est responsable de la supervision de toutes les facettes de l'organisation. Celle-ci comporte cinq commandements : Culture organisationnelle et services stratégiques, Opérations régionales, Enquêtes et crime organisé, Services internes, ainsi que Sécurité de la circulation et soutien opérationnel.



THOMAS CARRIQUE
COMMISSAIRE



KARI DART
SOUS COMMISSAIRE
COMMANDANTE PROVINCIALE

Culture organisationnelle et services stratégiques

- Bureau des communications*
- Bureau de la conduite professionnelle, de la promotion du respect, de l'inclusion et du leadership
- Bureau des services stratégiques*



KAREN MEYER
SOUS COMMISSAIRE PAR INTÉRIM
COMMANDANTE PROVINCIALE

Services internes

- Bureau de la gestion opérationnelle
- Bureau de l'avancement professionnel
- Bureau des services d'approvisionnement, de gestion du parc automobile et de contrôle des armes
- Bureau des services policiers des municipalités



CHRIS HARKINS
SOUS COMMISSAIRE
COMMANDANT PROVINCIAL

Opérations régionales

- Région du Centre
- Région de l'Est
- Région du Nord Est
- Région du Nord Ouest
- Région de l'Ouest
- Bureau de la prévention du crime et du soutien communautaire*
- Équipe pour la santé en milieu de travail



ROHAN THOMPSON
SOUS COMMISSAIRE
COMMANDANT PROVINCIAL

Sécurité de la circulation et soutien opérationnel

- Bureau des services de communications et de technologie
- Bureau du soutien régional
- Division de la sécurité de la circulation
- Bureau des services policiers des Autochtones
- Bureau de la sécurité



MARTY KEARNS
SOUS COMMISSAIRE
COMMANDANT PROVINCIAL

Enquêtes et crime organisé

- Bureau du contrôleur des armes à feu
- Bureau des enquêtes et de l'application des lois
- Bureau des enquêtes et du soutien
- Bureau de la lutte contre le crime organisé
- Centre de soutien aux projets
- Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales

LA RÉSONANCE DU 50^E ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES PREMIÈRES AGENTES À LA POLICE PROVINCIALE

En 1972, le Bureau du solliciteur général de l'Ontario avait mis sur pied un groupe de travail ayant pour mission l'examen complet des pratiques policières dans l'ensemble de la province. À la parution du rapport en février 1974, l'une de ses principales recommandations était d'accroître « la diversité de compétences, cultures, genres et groupes d'âge au sein des services de police en Ontario ». La Police provinciale avait donc lancé une campagne de recrutement. En mai 1974, quinze femmes se présentaient à l'Académie de la Police provinciale de l'Ontario pour suivre leur formation et un mois plus tard, le 21 juin 1974, elles devenaient les premières femmes à terminer leur formation pour occuper le poste d'agente provinciale à temps plein. En tout, 39 femmes avaient rejoint la Police provinciale cette première année, changeant à jamais le visage de la police en Ontario.

En entamant leur nouvelle carrière à la Police provinciale, certaines avaient été accueillies dans les détachements avec un esprit ouvert et des conseils utiles, tandis que d'autres avaient dû lutter contre les préjugés selon lesquels les femmes n'étaient pas adaptées à la nature du travail policier. Au fil des 50 années qui ont suivi, les événements ont donné tort aux sceptiques au fur et à mesure que des étapes importantes étaient franchies et tandis que les obstacles à l'entrée des femmes dans la police disparaissaient. Les femmes allaient démontrer, d'une occasion à l'autre, qu'elles avaient les compétences, le dynamisme et les capacités nécessaires pour occuper n'importe quel poste au sein de l'organisation.

Sous la direction de la sous commissaire Kari Dart, agissant à titre de cadre responsable, l'année du 50^e anniversaire de l'arrivée des premières agentes à la Police provinciale a été l'occasion, non seulement, de célébrer ces pionnières, mais aussi de prendre conscience que les femmes sont encore sous-représentées dans la profession policière à ce jour et d'évaluer pourquoi il en est ainsi.

Cette année anniversaire a pris l'allure d'une année de célébration, de réflexion, d'évaluation et de planification pour l'avenir. Le Rapport annuel 2024 souligne les célébrations et les initiatives liées aux 50 ans de l'arrivée des premières agentes à la Police provinciale, fait le point sur les réalisations passées et met en lumière les perspectives pour l'avenir.

L'objectif est maintenant de maintenir cet élan pour faire avancer les choses à travers un dialogue constructif, la sensibilisation et l'évolution culturelle.

Co-direction du projet : la surintendante Laura Houliston et le surintendant en chef Heath Crichton

50 **ANS DES**
FEMMES
EN UNIFORME
POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO



APERÇU DE LA LOI DE 2019 SUR LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET LES SERVICES POLICIERS

Pendant 34 ans, la Loi de 1990 sur les services policiers (LSP) a servi de cadre législatif à la prestation des services policiers en Ontario.

Bien que la LSP ait été modifiée à quelques reprises, la réalité des services de police et de la sécurité publique a considérablement évolué au cours de cette période. Des facteurs tels que les progrès technologiques, la meilleure compréhension des facteurs sociaux et économiques qui contribuent à la criminalité et à la violence, ainsi que les demandes du public en matière de responsabilisation et de surveillance, ont fait que la LSP ne répondait plus au contexte actuel en matière de maintien de l'ordre.

Pour remplacer la LSP, la Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers (LSCSP) est entrée en vigueur le 1er avril 2024. Cette loi apporte des changements au paysage législatif des services de police

de l'Ontario dans quatre domaines essentiels : 1) la sécurité communautaire, 2) la gouvernance et la surveillance, 3) les exigences en matière d'éducation et de formation, et 4) les services de police des Premières Nations.

En prévision de l'entrée en vigueur de la LSCSP, la Police provinciale avait formé une équipe de projet pour évaluer la LSCSP et les règlements qui y sont associés. Cette évaluation visait à identifier les domaines dans lesquels l'organisation devait apporter des changements ou des améliorations en vue de se conformer à la nouvelle loi. Cet effort a porté sur l'ensemble de l'organisation et a impliqué de nombreux membres de la Police provinciale de tous les rangs et de tous les commandements. Au terme de cette évaluation, la Police provinciale assure le suivi des progrès réalisés par l'organisation dans l'adoption des dispositions de la LSCSP afin de veiller au respect de la législation et des réglementations afférentes dans toutes ses activités.

SÉCURISER LA PROVINCE DE L'ONTARIO

La Police provinciale est responsable du maintien de l'ordre sur le territoire de la province, c'est à dire :



Il y a environ 500 installations de la Police provinciale dans toute la province, y compris :



147 DÉTACHEMENTS (HÔTES ET SATELLITES)



13 UNITÉS D'IDENTIFICATION MÉDICOLÉGALE



4 CENTRES DE COMMUNICATION DE LA POLICE PROVINCIALE (CCPP)



5 QUARTIERS GÉNÉRAUX RÉGIONAUX



1 QUARTIER GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE (DIVISION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION)



1 GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Les installations de la Police provinciale comprennent les bâtiments appartenant au gouvernement, les installations louées à des tiers ou les bâtiments mis à sa disposition par les municipalités, ainsi qu'un ensemble de détachements, de quartiers généraux régionaux, d'unités d'identification médico-légale, de centres de communication de la Police provinciale (CCPP), de centres de formation, de centres d'enquêtes spéciales, de bureaux administratifs et d'autres installations à usage spécifique, telles que des champs de tir.

En 2024, les véhicules de la Police provinciale ont parcouru environ **126 951 409 KM**.

5 309 VÉHICULES

1 668 VÉHICULES ÉQUIPÉS DE POSTES DE TRAVAIL MOBILES

4 264 VÉHICULES ROUTIERS

1 134 UNITÉS ÉQUIPÉES DE SYSTÈMES DE LOCALISATION TÉLÉMATIQUE

1 040 VÉHICULES SAISONNIERS

SERVICES D'AVIATION

MISSION DE L'AÉRONEF ROTATIF EN 2024

APPELS DE SERVICE **439**

TEMPS DE VOL **994,3 H**

RECHERCHE, RÉCUPÉRATION OU SECOURS **77**

AIDE À LA LOCALISATION OU AU SAUVETAGE **67**

POINTS FORTS DES MISSIONS DE L'HÉLICOPTÈRE

272 APPELS DE SERVICE LIÉS À LA RECHERCHE ET AU SAUVETAGE

41 APPELS DE SERVICE LIÉS AU SOUTIEN DE L'UNITÉ D'INTERVENTION TACTIQUE DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

36 APPELS DE SERVICE LIÉS À LA LOCALISATION D'UNE PERSONNE RECHERCHÉE OU EN CAVALE

47+ HEURES DE SOUTIEN À DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS



NOTRE PERSONNEL

*Ne comprend pas les membres en uniforme et les membres civils de l’ESPPNO.



PERSONNEL EN UNIFORME

	Femmes	Hommes	Non spécifié	Total
Cadet	38	28	1	66
Agent	978	3 649	101	4 728
Sergent	177	922	3	1 102
Sergent major	--	6	--	6
Sergent d'état major	75	202	1	278
Inspecteur	38	126	1	165
Surintendant	9	33	--	42
Surintendant en chef	3	12	--	15
Sous commissaire	2	3	--	5
Commissaire	--	1	--	1
Personnel en uniforme – Total*	1 319	4 982	107	6 408
	20,59 %	77,74 %	1,67 %	100 %



PERSONNEL CIVIL

	Femmes	Hommes	Non spécifié	Total
Constable spécial	202	271	--	473
Civil – non gestionnaire	1 648	676	97	2 421
Civil – Gestionnaire	55	23	4	82
Personnel civil – Total*	1 905	970	101	2 976
	64,01 %	32,59 %	3,39 %	100 %

EFFECTIF TOTAL

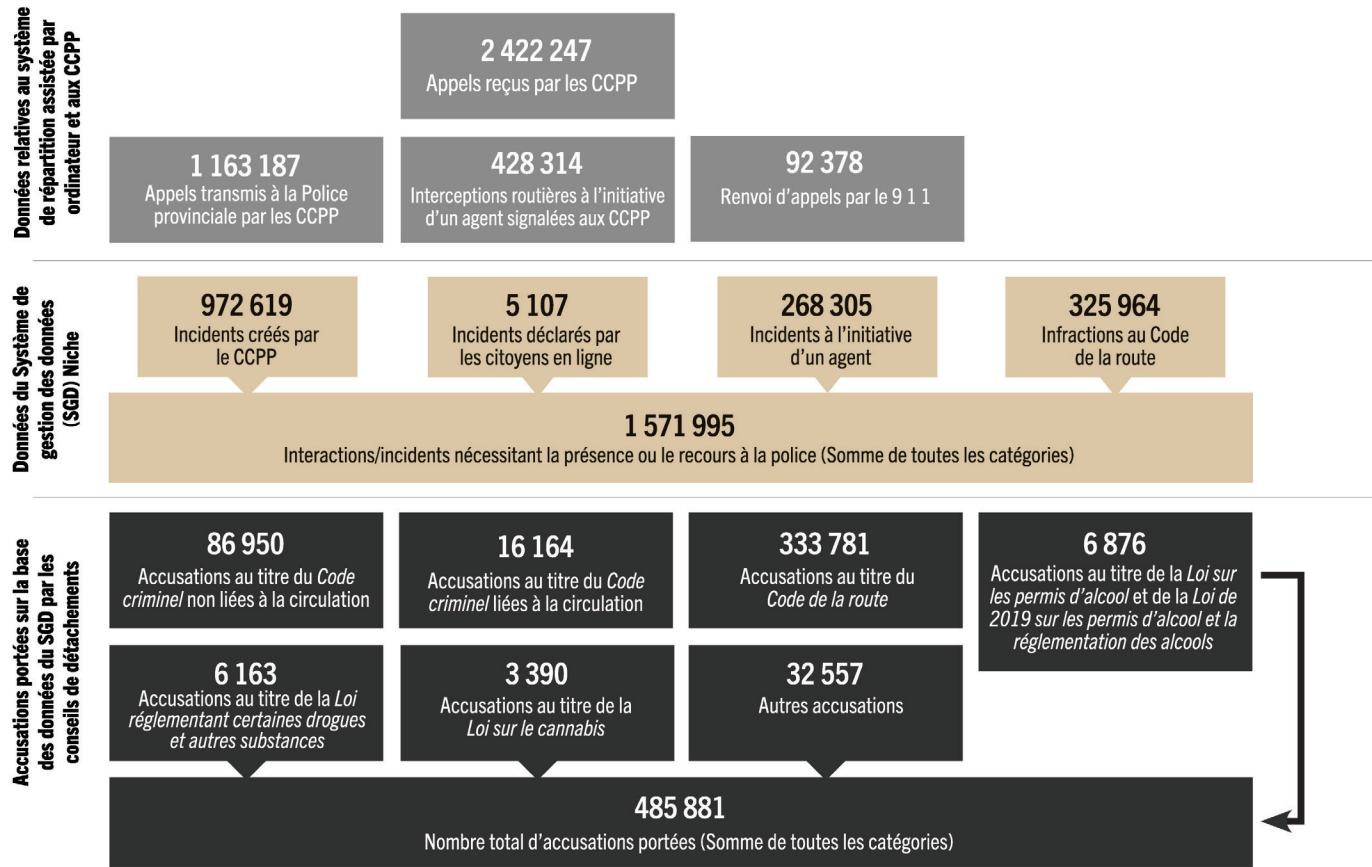
	Femmes	Hommes	Non spécifié	Total
	3 224	5 952	208	9 384
	34,36 %	63,43 %	2,22 %	100 %



POLICE AUXILIAIRE

	Femmes	Hommes	Non spécifié	Total
Agent	96	297	0	393
Sergent	21	58	0	79
Sergent d'état major	8	43	0	51
Inspecteur	2	7	0	9
Surintendant	0	2	0	2
Total général	127	407	0	534
	23,78 %	76,22 %	0 %	100 %

NOTRE TRAVAIL EN CHIFFRES



Remarque – Les appels reçus par les centres de communication de la Police provinciale (CCPP) qui ne donnent pas lieu à un déploiement comprennent (liste non exhaustive) :

- appels transmis aux services d'incendie (la police n'est pas nécessaire);
- les appels transmis aux services médicaux d'urgence (la police n'est pas nécessaire);
- plusieurs appels pour un même événement;
- appels administratifs ne nécessitant pas l'intervention de la police.

CENTRES DE COMMUNICATION DE LA POLICE PROVINCIALE

EN 2024 :



LES DIX TYPES D'INTERVENTIONS LES PLUS FRÉQUENTS

(À L'EXCLUSION DES INTERVENTIONS À L'INITIATIVE D'AGENTES OU D'AGENTS)

1	PLAINTES RELATIVES À LA CIRCULATION, À L'APPLICATION DE LA LOI ET AUX RISQUES 196 291	6	PERSONNES SUSPECTES 25 129
2	APPELS TÉLÉPHONIQUES SANS ÉCHANGE VOCAL (P. EX., RACCROCHAGE, COMPOSITION ACCIDENTELLE) 178 197	7	ALARMES 24 863
3	DEMANDE D'ASSISTANCE POLICIÈRE 102 854	8	CONFLITS FAMILIAUX 21 841
4	COLLISIONS DE VÉHICULES MOTORISÉS 76 757	9	VOLS 19 580
5	VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES (ANCIENNEMENT "QUERELLE DE MÉNAGE") 34 279	10	PERSONNE INDÉSIRABLE 18 394

SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES FOURNIS

Entre le 1er janvier et le 10 juillet 2024, 99 794 invitations SMS à répondre au sondage sur la satisfaction de la communauté ont été envoyées aux membres de la collectivité ayant été en contact avec le personnel des Centres de communication (CCPP). En réponse à ces invitations, 29 488 réponses ont été consignées, ce qui représente un taux de réponse global de 29,5 %.

Dans l'ensemble, les résultats du sondage sont favorables à la Police provinciale.



Les personnes interrogées sont
"TOUT À FAIT D'ACCORD"
pour dire qu'elles ont compris toutes les informations fournies par le personnel des CCPP (note moyenne de 4,57/5,00).



Les répondants sont
"TRÈS SATISFAITS"
du service fourni par le personnel des CCPP (note moyenne de 4,55/5,00).

La moyenne des notes a tendance à être légèrement plus élevée parmi les répondants des régions du Nord Ouest et du Nord Est et légèrement plus basse pour les répondants de la région de l'Ouest. Les répondants qui ont eu à faire avec un des agents de la Police provinciale ont également attribué une note élevée à ces interactions.



Les répondants sont
"TOUT À FAIT D'ACCORD"
pour dire qu'ils ont compris toutes les informations fournies par le personnel ayant répondu à leur appel (note moyenne de 4,60/5,00).



Les répondants étaient soit
"SATISFAITS" SOIT "TRÈS SATISFAITS"
du temps de réponse à leur appel (note moyenne de 4,53/5,00).



Les répondants étaient soit
"TRÈS SATISFAITS"
du service fourni par le personnel de la Police provinciale avec qui ils ont eu à faire (note moyenne de 4,54/5,00).

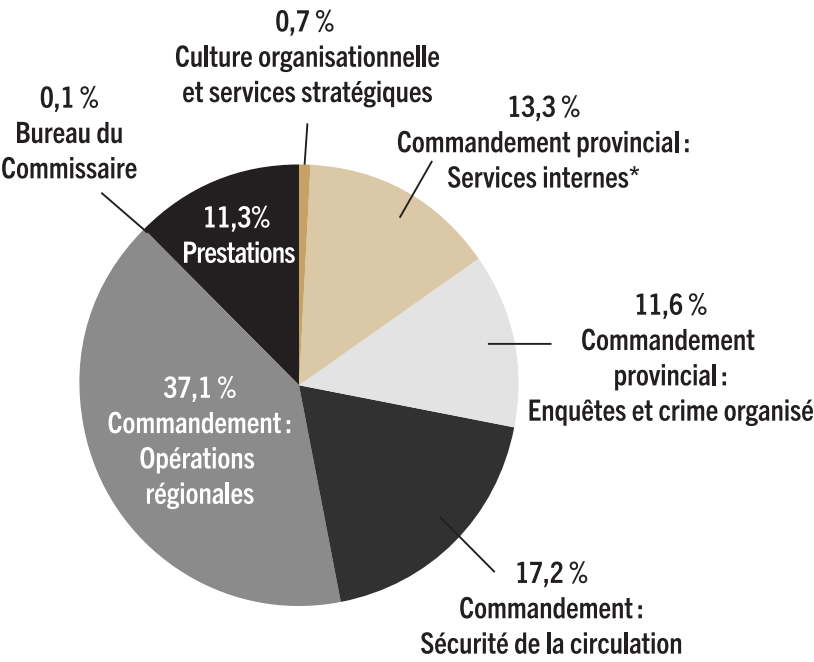
La moyenne des notes a tendance à être légèrement plus élevée chez les répondants de la région du Nord Ouest et légèrement plus basse chez les répondants de la région du Centre.

BUDGET ET DÉPENSES D'EXPLOITATION DE LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

BUDGET ET DONNÉES RÉELLES DE DÉPENSE ET D'IMMOBILISATIONS DE 2024 2025 – SALAIRES ET PRESTATIONS

Les salaires et avantages sociaux représentent une tranche importante du budget de la Police provinciale, soit une moyenne de 83 %, comparativement à 17 % pour les autres dépenses d'exploitation directes. Cette répartition du pourcentage est comparable à celui d'autres corps de police dans l'Ontario et au Canada et est un facteur commun à bien d'autres professions dont les activités reposent largement sur les ressources humaines. La Police provinciale ne contrôle pas directement les taux de rémunération de ses membres. Les salaires et avantages sociaux résultent des négociations entre le ministère des Services au public et aux entreprises, au nom de la Couronne du chef de l'Ontario, et l'Association de la Police provinciale de l'Ontario (APPO).

La somme de 69 5 M\$ a été consacrée aux projets d'immobilisations au cours de l'exercice 2024 2025, y compris les services d'aviation, l'entretien des installations, les équipements informatiques et spécialisés pour les véhicules.



1 847 409 799,99 \$

*Comprend tous les coûts associés au parc automobile, aux équipements et au carburant.

PROGRÈS ET RÉALISATIONS EN LIEN AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE 2023 2025



PERSONNEL

Une O.P.P. en forme et résiliente

Nous nous efforcerons de soutenir tous les membres afin qu'ils réalisent le meilleur d'eux-mêmes professionnellement et au plan personnel.

PROFESSION

Une O.P.P. attentive et en évolution

Nous habilitons nos membres pour nous assurer que la population ontarienne reçoive les meilleurs services policiers possibles.

COLLECTIVITÉS

Une O.P.P. prête à collaborer et progressive

Nous établirons des partenariats et tisserons des liens fondés sur une vision partagée de la sûreté et du bien-être.

Le Plan stratégique 2023-2025 s'appuie sur les succès passés de la Police provinciale de l'Ontario, redynamise les engagements en cours et tient compte de l'évolution du paysage policier. Il décrit comment la Police provinciale fera preuve de détermination pour s'adapter aux nouvelles tendances de la criminalité, de la technologie et de la société, tout en assumant ses responsabilités en matière de sécurité publique et en préservant les services de police vitaux fournis en Ontario.

L'année 2024 était la deuxième année du cycle de planification stratégique actuel. La Police provinciale assure le suivi, la mesure et le contrôle des progrès accomplis dans la réalisation des priorités stratégiques définies à l'aide de divers indicateurs quantitatifs et qualitatifs, y compris les données contenues dans le présent rapport annuel.

Le Rapport annuel 2024 est intentionnellement structuré autour des priorités stratégiques de la Police provinciale – notre personnel, notre profession et nos collectivités – et fournit des données, des faits saillants et des mises à jour en lien avec ces priorités.

Le tableau ci dessous donne un aperçu de certaines des réalisations de l'année écoulée qui contribuent à la réalisation des priorités stratégiques de la Police provinciale. De plus amples détails sont fournis à ce sujet dans le Rapport annuel 2024.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2026 2029

Bien que 2024 se situe au milieu du cycle de planification stratégique 2023 2025, l'Unité de gestion des stratégies a déjà commencé à travailler sur le Plan stratégique 2026 2029. Des mises à jour relatives à la planification stratégique ont été incluses dans la LSCSP et ce travail a pour but de veiller à ce que le Plan stratégique 2026 2029 soit conforme aux nouvelles exigences prévues par la loi.

Le 9-1-1 est réservé aux urgences nécessitant l'intervention de la police, des pompiers et des services médicaux.

Lorsqu'une personne appelle le 9-1-1 par inadvertance ou sans raison valable ou raccroche après avoir appelé, cela encombre les lignes et peut faire en sorte que les téléphonistes et les agents répondent plus lentement aux véritables urgences, mettant ainsi en danger la sécurité des personnes qui ont besoin d'une aide urgente.

#SavoirQuandAppeler

Si vous avez composé le 9-1-1 par erreur, restez en ligne. Votre appel sera transmis à la police. Répondez à toutes les questions posées par le téléphoniste. Cela permettra d'éviter un long processus de suivi qui pourrait conduire des agents à se rendre sur place pour assurer votre sécurité.

FOURNIR UN RENSEIGNEMENT EN GARDANT L'ANONYMAT

- Appelez Échec au crime au 1-800-222-8477 (TIPS)
- Consultez <https://echecaucrime.crimestoppers.ca>



LA POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO
777 Memorial Avenue // Orillia, ON
1-888-310-1122 // opp.ca
ISSN 2371-378X

COMMUNIQUER AVEC LA POLICE PROVINCIALE PAR TÉLÉPHONE

Sachez où vous vous trouvez : Soyez prêt à décrire votre environnement. Cherchez des adresses, des points de repère et des bâtiments qui peuvent vous aider à identifier votre emplacement.

- Appelez le 9-1-1 en cas de danger immédiat pour la vie ou les biens d'une personne.
- Ne raccrochez pas, restez en ligne.
- Appelez le 1-888-310-1122 pour signaler les incidents ne mettant pas la vie en danger qui nécessitent l'intervention de la police.
- ATS : 1-888-310-1133, ou Agent511 pour les abonnés (pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont un trouble de la parole).

PARLER À UN AGENT POUR SIGNALER TOUT AUTRE INCIDENT

Pour prendre rendez-vous avec un agent dans un poste de détachement, rendez-vous sur le site www.opp.ca, utilisez l'outil de recherche de détachement et suivez les instructions.

SIGNALER UN INCIDENT EN LIGNE

Vous pouvez signaler certains incidents à la police au moyen d'un ordinateur. Visitez opp.ca/reporting. Rendez-vous à l'adresse www.opp.ca/signalement pour utiliser le système de signalement en ligne. Vous pouvez signaler des incidents spécifiques en ligne au lieu de vous rendre à un poste de détachement ou d'attendre un agent.

Utilisez ce système pour signaler :

- Vol de moins de 5 000 \$
- Vol de moins de 5 000 \$
- Méfaits/dommages aux biens de moins de 5 000 \$
- Méfait/dommages à un véhicule de moins de 5 000 \$
- Vol dans un véhicule de moins de 5 000 \$
- Biens perdus ou manquants d'une valeur inférieure à 5 000 \$, y compris les plaques d'immatriculation ou les vignettes de validation
- Vol de tout type d'essence dans une station-service
- Plaintes liées à la conduite
- Vol dans un véhicule de moins de 5 000 \$
- Biens perdus ou manquants d'une valeur inférieure à 5 000 \$, y compris les plaques d'immatriculation ou les vignettes de validation
- Vol de tout type d'essence dans une station-service
- Plaintes liées à la conduite

**N'utilisez pas ce système s'il s'agit d'une urgence!
En cas d'urgence, composez le 9 1 1.**